

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Oise	Pontoise, aval écluses	Rivière	Andrésy	12,200	13,225	Éragny, Pontoise

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus entre les 11 et 18 octobre 2022.

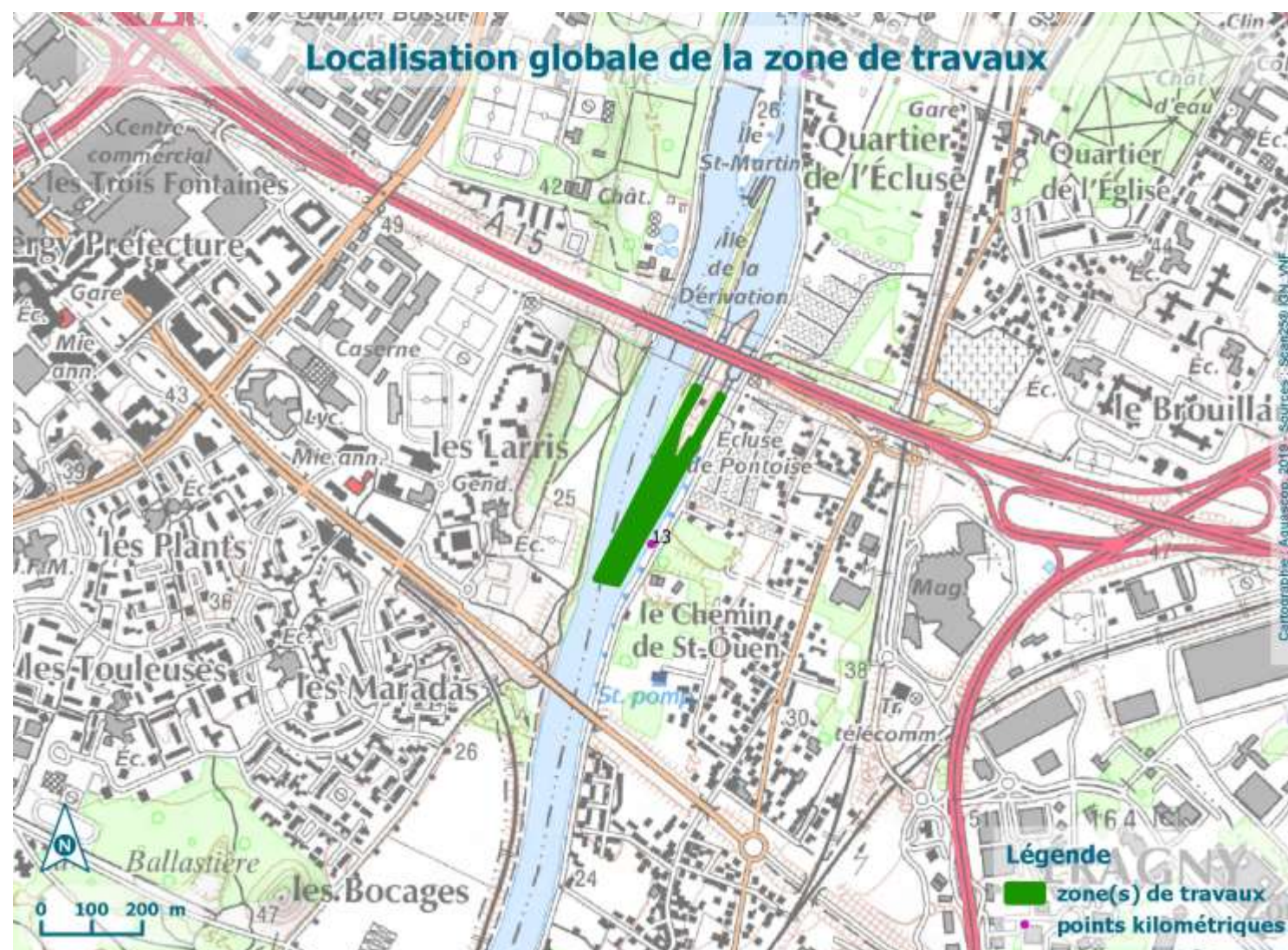
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
1 540	2022-ROI-PK 13.000	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 18/05/2022.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
- Canal :
 - o Grand gabarit
 - o Petit gabarit
 - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
 - o Urbain : habitat
 - o Rural
 - o Industriel
 - o Portuaire

X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : ☒ X
95PREF19960019 - PPRI Vallée de l'Oise - Approuvé le 05/07/2007
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique : ☐
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : ☐

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR228A	L'Oise du confluent de l'Esches (exclu) au confluent de la Seine (exclu)	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Oise (03138800 - L'Oise à Mériel 1), environ 10 km en amont ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2016. Les espèces principales sont l'anguille, le gardon et la perche commune. Les espèces secondaires sont l'ablette, le chevesne et la grémille.

Type de berges :

Dans ce secteur, il s'agit de berges artificielles au niveau de l'écluse et naturelles ailleurs.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département du Val d'Oise (signé le 24/01/2013) indique la présence de frayères dans l'Oise pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie de planer, truite fario, vandoise) et de la liste 2 (brochet) de Asnière-sur-Oise à Jouy-le-Moutier.

Il est difficile de statuer sur la présence de frayères fonctionnelles pour les espèces de la liste 1, dont la fraie nécessite des eaux vives et des substrats minéraux peu colmatés (chabot, vandoise) ou la présence de bivalve (bouvrière). La nature des berges est potentiellement favorable à la fraie du brochet.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Pontoise, aval écluses	Écologie	ZPS (<i>Zone de protection spéciale</i>)	Non	
		ZNIEFF 2 (<i>Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II</i>)	Non	
		ZNIEFF 1 (<i>Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I</i>)	Non	
		ZICO (<i>Zone importante pour la conservation des oiseaux</i>)	Non	
		SIC (<i>Site d'intérêt communautaire</i>)	Non	
		APB (<i>Arrêtés de protection de biotope</i>)	Non	
		Ramsar (<i>zone humide d'importance internationale</i>)	Non	
		RNCFS (<i>Réserve nationale de chasse et de faune sauvage</i>)	Non	
		CEN (<i>conservatoire d'espaces naturels</i>)	Non	
		CDL (<i>Conservatoire du Littoral</i>)	Non	
		PN (<i>Parc national</i>)	Non	
		PNR (<i>Parc naturel régional</i>)	Non	
		RNN (<i>réserve naturelle nationale</i>)	Non	
		RNR (<i>réserve naturelle régionale</i>)	Non	
		RB (<i>réserve de biosphère</i>)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	



Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille et chabot (espèces non protégées mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), brochet et vandoise ont été recensés à la station de Mériel.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

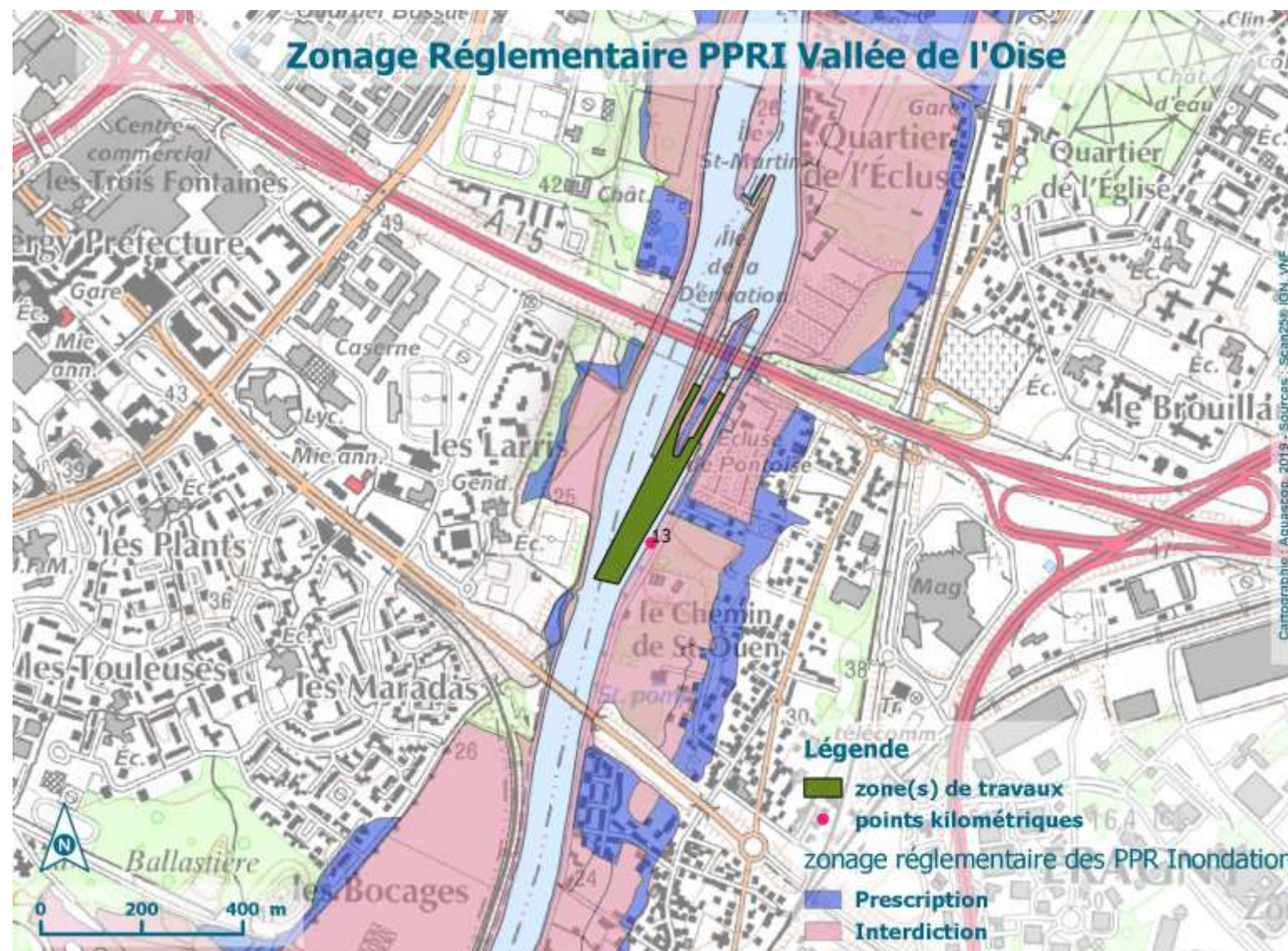
Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Pontoise, aval écluses	non	possible	non	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence possible d'espèces de poissons protégées et/ou menacées.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

<u>MES</u>	<u>Oxygène dissous</u>
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion

Valorisation

- Aménagements paysagers
- Renforcements de berges
- Comblement de carrières
- Comblement de ballastière
- Compostage
- Épandage agricole
- Régilage

Remobilisation dans le milieu

- Remise en suspension
- Nivellement

Stockage

- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)

Traitement préalable à la valorisation ou au stockage

Volumes : (en m³)

1 540

Localisation du site :

Traitement dans la carrière gérée par SARL B. P. E. Lecieux pour la société VCMF à Saint Maximin.
Arrêté préfectoral du 18 novembre 2011.